

ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE

Je m'engage à réaliser les travaux prévus sur le dossier de demande de subvention et à respecter les conditions de l'octroi de cette subvention. Notamment, je m'engage à faire arracher l'intégralité des haies de thuyas, lauriers ou cyprès présentes sur ma propriété et à replanter une haie composée au minimum de 5 essences locales (définies dans le règlement de l'opération) sur l'intégralité du linéaire arraché.

Je m'engage à ce qu'aucune autre essence que le thuyas, le laurier et le cyprès ne soit arrachée dans le cadre de cette opération.

Je m'engage à respecter les prescriptions de la déclaration préalable délivrée par la Commune.

Je m'engage à ne pas commencer les travaux avant la notification officielle de l'octroi de la subvention par la Communauté de Communes des Sablons.

Je m'engage à poser sur la clôture de ma propriété (de façon visible depuis la voie publique) le panneau de chantier qui me sera fourni par la Communauté de Communes des Sablons.

Je m'engage à entretenir la haie nouvellement plantée durant toute sa durée de vie.

Les travaux subventionnés devront être achevés et les factures correspondantes remises à la Communauté de Communes des Sablons dans un délai d'un an à compter de la date de notification d'octroi de la subvention.

Fait à _____, le _____

Signature

Mentions légales

Le Président de la Communauté de Communes des Sablons de sise à Villeneuve-les-Sablons, 2 rue de Méu a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 2 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement : des dossiers de demande de subvention « Opération façades ».

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

Les données ne sont destinées qu'à la Communauté de Communes des Sablons et peuvent être transmises aux mairies concernées par le projet de rénovation de façade. Elles sont conservées pour une durée de 20 ans.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter contact@cc-sablons.fr ou la Communauté de Communes des Sablons, 2 rue de Méru 60175 Villeneuve-les-Sablons. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.